

Ecrit par le 28 novembre 2025

Grand chelem RN aux législatives? Les élus vauclusiens réagissent

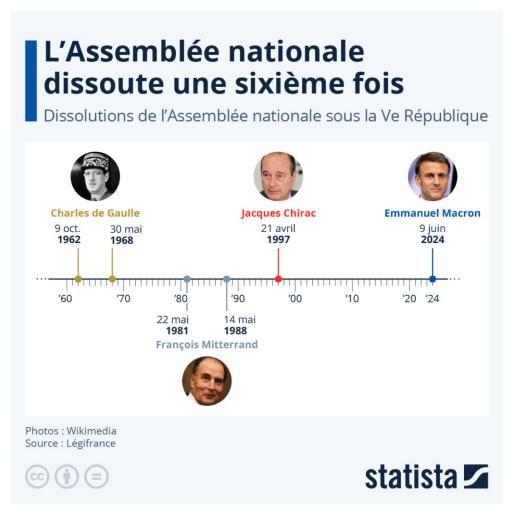


Après la dissolution surprise de l'Assemblée, se dirige-t-on vers un grand chelem RN/Reconquête aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet prochains en Vaucluse ? Pas si sûr, car si la 5° circonscription est prenable, rien n'est jouée dans celle d'Avignon.

Débâcle, déconfiture, déroute, débandade, désastre, désaveu, déculottée, défaite, les synonymes ne manquent pas pour définir la Bérézina du parti présidentiel aux Européennes.

La fusée Bardella bénéficie ainsi de 30 élus RN à Bruxelles pendant que la candidate macronienne Valérie Hayet en a 13, tout comme le candidat PS Raphaël Glucksmann, LFI avec Manon Aubry 9, le LR François-Xavier Bellamy 6, Marion Maréchal avec Reconquête 5, tout comme l'écologiste Marie Toussaint. En plus, le seul député macroniste de Vaucluse Jean-François Lovisolo, ancien secrétaire de la Fédération PS du département, annonce qu'il passe son tour pour se recentrer sur les prochaines municipales à La Tour d'Aigues.





Après l'annonce des résultats des élections européennes , le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale. Cette dissolution, prévue par l'article 12 de la Constitution, met fin de manière anticipée au mandat des députés de l'Assemblée. Les élections législatives, qui devaient avoir lieu en 2027, auront ainsi lieu le 30 juin et 7 juillet. Comme le détaille cette infographie, basée sur les données de Légifrance, c'est la 6^e fois qu'un président prend la décision de dissoudre l'Assemblée nationale sous la Ve République. ©Valentine Fourreau-Statista

Coup de poker ou coup de folie?

Emmanuel Macron qui répète à l'envi « C'est moi ou le chaos », qui a encore déclaré le 16 mai dans un entretien exclusif à l'Express : « On garde notre cap, notre stratégie est la bonne », le 'Mozart de la finance' qui affiche 3100Mds€ de dette pour un déficit public de 5,5% du PIB subit donc une déconvenue magistrale.

Et dans un geste désespéré, il renverse la table, décide 'tout à trac' de dissoudre. Pari dangereux? Coup de poker ? Quitte ou double ? Saut dans l'inconnu ? Suicide collectif ? Coup de génie politique ? L'avenir le dira.



Depuis des décennies en Vaucluse, l'ancrage du Rassemblement National de Marine Le Pen, après celui du Front national de Jean-Marie Le Pen, se consolide à chaque scrutin, il creuse son sillon, conforte son socle. En plus, il bénéficie d'une publicité plein feux avec un président qui installe le match depuis qu'il est élu, faisant de lui son principal opposant en surjouant la dramatisation. Cette fois, le piège qu'il a tendu aux lepénistes se referme sur lui.

Elections européennes : Le RN entretien la flamme en Vaucluse

Le RN creuse inexorablement son sillon

Hervé de Lépinau, député RN salue se félicite de cette « motion de censure en grandeur réelle des électeurs ». Et il ne mâche pas ses mots, « Le président Macron n'aime ni la France, ni les Français. Il gouverne à coups de 49-3 à l'assemblée et méprise les parlementaires, il joue les va-t-en guerre en Ukraine, sa politique est un échec sur toute la ligne. Il fracture la société, met ses concitoyens en difficulté, que ce soient les agriculteurs qui croulent sous les normes et ne vivent pas décemment de leur travail, que ce soient les ménages qui vont encore subir une hausse de 11% du gaz dès le 1er juillet en plus de l'inflation galopante depuis des mois. » Evidemment, Hervé de Lépinau va se représenter aux législatives à Carpentras, après une campagne-éclair, les 30 juin et 7 juillet prochains « Une nouvelle génération, plus jeune, va régénérer le Palais Bourbon, mener une autre politique pour améliorer la vie des Français » conclut-il.

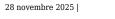
Du côté de Reconquête, <u>Yann Bompard</u>, le maire d'Orange qui était sur la liste de Marion Maréchal, salue cette percée sur la droite de l'échiquier. « Avec mon père (ancien maire, conseiller régional et député d'Orange et ma mère (ancienne maire et conseillère départementale de Bollène), nous appelons à l'union des droites depuis des décennies, tant mieux si Marion tend la main au RN, ensemble on sera plus fort ».

« Une campagne-éclair de 3 semaines, c'est bien trop court! »

Julien Aubert

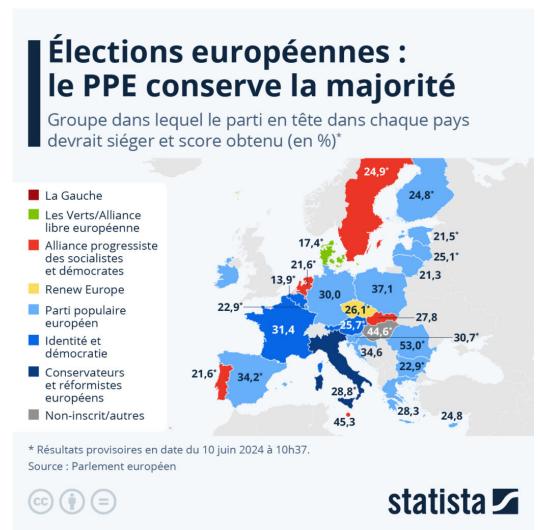
<u>Julien Aubert</u> qui n'avait pas pu briguer un 3° mandat LR en 2022, éliminé dès le 1er tour, ne cache pas sa colère, lui qui était dans la même promotion qu'Emmanuel Macron à l'ENA: « Avec cette dissolution, Il confie les clés du camion au RN pour qu'il échoue, c'est dangereux. Une campagne-éclair de 3 semaines, c'est bien trop court, il se moque des Français. En 2017, en même temps, il avait tué en même temps la gauche et la droite. Là, il crée une confusion extrême et joue les pompiers pyromanes ».

De son côté, <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Conseil départemental de Vaucluse rappelle qu'elle n'entend pas céder aux chants des sirènes : « Je suis issue d'une famille gaulliste. Du RPR jusqu'aux





Républicains, j'ai toujours appartenu à cette même famille : une droite indépendante et singulière. Certains aujourd'hui sont tentés de suivre le RN, je ne les suivrai pas. Certains, hier, ont rejoint Emmanuel Macron, je ne les ai pas ralliés et ne les rallierai pas. Et, pour les élections législatives à venir, je réaffirme haut et fort que Les Républicains doivent partir sous leurs propres couleurs et rester indépendants, tant du Rassemblement national que de la Majorité présidentielle. Et si, demain, Les Républicains devaient disparaître, je serai une élue vauclusienne divers droite, tout aussi indépendante et ferme sur ses convictions. »



Le PPE (Parti populaire européen), dans lequel siègent notamment les élus LR français, conserve la majorité lors de ces élections européennes. Un scrutin marqué par une importante poussée de l'extrême droite : le groupe Conservateurs et réformistes, ainsi que le groupe Identité et démocratie. Pour sa part, la majorité présidentielle française siège au sein du groupe centriste Renew. © Valentine Fourreau-Statista

Une gauche unie comme seule alternative?





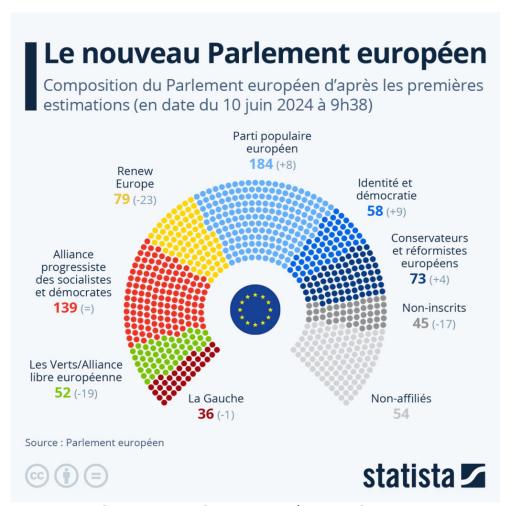
A gauche, le sénateur PS <u>Lucien Stanzione</u> minimise le succès du RN puisque l'abstention est de 45,88%, donc grosso modo, selon lui, un vauclusien sur deux n'a pas voté. Et il affirme que la gauche unie est la seule alternative possible contre la montée de l'extrême droite, « Il nous faut un Front Populaire fort pour la contrer ».

« Un président ne devrait pas jouer à la roulette russe quand le canon tonne aux portes de l'Europe » a ironisé un observateur du landerneau politique. Le RN avait déjà raflé 4 circonscriptions sur 5 en Vaucluse en 2022 avec <u>Joris Hébrard</u> (remplacé depuis par sa suppléante <u>Catherine Jaouen</u>), <u>Bénédicte Auzanot</u>, <u>Marie-France Lorho</u>, et <u>Hervé de Lépinau</u>. Là, avec la main que leur tend Marion Maréchal de Reconquête pour une union des droites, au soir du 7 juillet ils pourraient ensemble faire le grand chelem si la gauche ne se ressaisit pas. « Arrêtons les conneries, jouons collectifs » a vertement conseillé le LFI François Ruffin aux socialistes, communistes et écologistes.

Un appel entendu par <u>Cécile Helle</u>, maire d'Avignon qui souhaite « reconquérir une circonscription qui n'aurait jamais dû échapper au camp des républicains en 2022 ».

« Les élections européennes qui se sont déroulées hier ont placé à Avignon, comme quasiment partout en France, le RN en tête des suffrages, s'inquiète-t-elle. Toutefois, j'ai la satisfaction de constater qu'une nouvelle fois, Avignon la Républicaine est la plus résistante des villes de la région face aux populismes puisque le résultat de la liste du RN est inférieur de 5 points aux résultats nationaux. »





Composition du nouveau Parlement européen. © Valentine Fourreau-Statista

22 communes Vauclusiennes viennent d'être labellisées 'Villages d'Avenir'



Ecrit par le 28 novembre 2025



Jean-François Lovisolo, député de Vaucluse, vient de dévoiler les 22 communes du département de Vaucluse retenues dans la première vague de la labellisation 'Villages d'Avenir' initié par le gouvernement via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). L'initiative vise à soutenir le développement des communes rurales de moins de 3 500 habitants.

En tout, 2 457 communes rurales ont labellisées au niveau nationale dans le cadre de cette première désignation. En Vaucluse, il s'agit des communes suivantes :

- Ansouis.
- Beaumont-du-Ventoux,
- Bédoin,
- Cabrières-d'Aigues,
- Cabrières-d'Avignon,
- Caromb,
- Crillon-le-Brave,
- Fontaine-de-Vaucluse,
- Lagarde-Paréol,
- Le Barroux,
- Saint-Christol,
- Saint-Didier,





Ecrit par le 28 novembre 2025

- Sainte-Cécile-les-Vignes,
- Sérignan-du-Comtat,
- Travaillan,
- Uchaux,
- Vacqueyras,
- Venasque,
- Viens,
- Villelaure,
- Villes-sur-Auzon
- Violès.

Ces communes vont maintenant bénéficier d'une accompagnement personnalisé dans la réalisation de leurs projets structurants. Ainsi, à partir du 1er janvier 2024, ces communes disposeront de 120 chefs de projet. Ces experts collaboreront étroitement avec les élus locaux pour concrétiser une diversité de projets, englobant des domaines tels que le logement, la mobilité, la culture, le patrimoine, la santé.

Ces chefs de projet mobiliseront une gamme variée de dispositifs et de ressources afin de garantir le succès des initiatives locales. Ils seront les principaux interlocuteurs des maires et auront la responsabilité de superviser la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des projets.

P Les chefs de projet entameront donc prochainement des discussions avec les maires pour élaborer une feuille de route locale, détaillant le nombre de projets à accompagner, le rétroplanning de travail, ainsi que les étapes suivantes en termes d'accompagnement.

« Je souhaite exprimer mes félicitations aux acteurs de la ruralité et aux maires entrepreneurs qui jouent un rôle crucial dans la transformation de leurs territoires, contribuant ainsi à faire de la ruralité une opportunité pour la France, a expliqué le député Jean-François Lovisolo. Je m'engage pleinement à soutenir les initiatives de ces élus locaux, pour concrétiser leurs projets et favoriser le développement de leur collectivité. »

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme



Ecrit par le 28 novembre 2025



Excédés par la multiplication des agressions à leur encontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.

« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accélèrent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »



Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,



Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.

- « Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »
- « Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »
- Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.
- « Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours...

« Je vais te retrouver et je vais te tuer. »

Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.

« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »

Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc

Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène ardi

28 novembre 2025 |

Ecrit par le 28 novembre 2025

général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.

Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère

La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.

« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »

Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV

Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles cessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également des fiches d'informations consultables sur le site referentsureté.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus

Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.

« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle <u>Vincent Faure</u>, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »

De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.

« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »

En attendant, l'élu de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.

« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois

Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

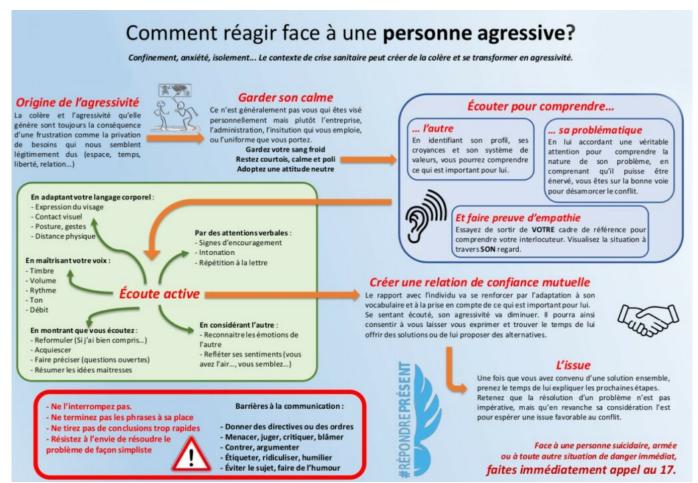


pareille mésaventure.

« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »

Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.

« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fratrie et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »



La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

« Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclu Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1^{er} mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprise le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquants de la route. »

« L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ne plus rien laisser passer

- « Tout cela, ça affecte autant la vie d'élu que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »
- « Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

- « Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »
- « Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.
- « Il faut voir aussi que nous dérangeons les petites trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

Ecrit par le 28 novembre 2025

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure», confesse la maire de Sarrians.

« Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »

Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols.... Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.

Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savant pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »

Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation...

Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux!

« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisolo, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5° circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discutions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

« Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »

Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement



qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »

Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne

« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures...) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »

La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle

Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».

Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».

« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

« Le débat cela empêche de se battre. »

André Rousset, maire de Lauris

Pas de salut sans une réaction collective





« Je pensais que l'humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C'est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu'on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n'y arriveront pas. Il faut mettre de l'humain dans ce qui nous uni car aujourd'hui on perd de l'humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l'Etat

Conscient d'une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d'un centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus. Ce dernier pilotera le déploiement d'un pack sécurité comprenant :

- la création d'un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l'objet,
- le renforcement du dispositif 'Alarme élu', qui permet aux élus qui se sentent menacés d'alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d'appel au 17, et bénéficier d'une vigilance renforcée de la part des forces de l'ordre,
- le rappel aux préfets du principe 'une menace = une évaluation', pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d'amplifier la démarche « d'aller-vers » des forces de l'ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

Renforts de police sans précédent pour l'ensemble du Vaucluse après la fusillade de Cavaillon





Ecrit par le 28 novembre 2025



Suite à sa rencontre avec le député vauclusien Jean-François Lovisolo ainsi que le maire de Cavaillon, Gérard Daudet, Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur vient d'annoncer des renforts de police sans précédent pour le département de Vaucluse après la nouvelle fusillade ayant eu lieu dans la cité cavare.

« J'ai décidé l'ouverture de 10 postes supplémentaires de policiers nationaux au sein du commissariat de Cavaillon, ainsi que l'arrivée d'un Officier de police judiciaire (OPJ), dont les arrivées sont prévues en septembre prochain », précise le ministre.

Dans le même, alors que les policiers d'Avignon viennent de rendre hommage, 2 ans après, à l'assassinat dans la cité de papes de leur collègue Eric Masson, les effectifs des commissariats de Carpentras et d'Avignon vont être respectivement renforcés de 20 et 13 agents supplémentaires.

Enfin, dans le cadre du renforcement de la lutte contre la délinquance, Gérald Darmanin a également décidé d'affecter une UFM (Unités de forces mobiles) en résidence permanente dans le Vaucluse. Cette unité regroupe un soixantaine d'hommes qui seront déployés selon les besoins du département. En tout, c'est plus d'une centaine de nouveaux policiers qui vont venir prochainement gonfler les effectifs de la police nationale de Vaucluse.

« Ces mesures sans précédent témoignent de notre fermeté absolue de lutter contre la délinquance et de notre total engagement au service de la sécurité des habitants du Vaucluse et de Cavaillon », insiste le ministre de l'Intérieur.

A Lire aussi : Bilan de la délinquance en Vaucluse : « Les indicateurs sont au rouge »



D'autre renforts déjà annoncés auparavant

Cette déclaration fait notamment suite à celle de novembre dernier annonçant la création d'une Brigade de Sécurisation des Transports en Commun (BSTC). Pourvue de 10 à 20 fonctionnaires, elle aura en charge la sécurisation des réseaux urbains de son ressort (bus et tramway), ainsi que des réseaux ferroviaires reliant les villes d'Avignon, Carpentras, Monteux, Cavaillon et Orange et les gares de ces communes.

Par ailleurs, les gendarmes de Vaucluse devraient accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. Avec cette future brigade, une dizaine de militaires devrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics.

A ce jour, le Vaucluse compte 4 circonscriptions de police nationale regroupant 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

« C'est la désespérance qui frappe nos territoires » : le député Jean-François Lovisolo alerte le ministre de l'Agriculture



Ecrit par le 28 novembre 2025



<u>Jean-François Lovisolo</u>, député de la cinquième circonscription de Vaucluse (Renaissance), vient d'adresser un courrier au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, <u>Marc Fesneau</u>, relatif aux conditions difficiles des agriculteurs.

« Non, nos agriculteurs ne sont pas des irresponsables mais des professionnels formés qui innovent et



s'adaptent en permanence aux enjeux sanitaires, climatiques et environnementaux. Pourtant, alors que nos agriculteurs français sont sans nul doute parmi les plus performants au monde en matière de sécurité sanitaire, ils sont la cible de critiques quotidiennes et sacrifiés sur l'autel du principe de précaution, ce qui est en train de tuer des pans entiers de notre économie agricole », écrit Jean-François Lovisolo, député de la 5^e circonscription de Vaucluse, dans sa lettre adressée au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau.

« Votre décision de ne pas entendre les arguments des professionnels de la filière cerise quant à l'accompagnement phytosanitaire indispensable à leur production, dans le cadre de pratiques raisonnées et dans le laps de temps nécessaire à la mise en place de nouveaux moyens de lutte alternative, va très certainement condamner cette filière ».

Les conséquences de cette décision auront « un impact en termes d'emplois, direct et indirects, et d'entretien de nos espaces », selon le député. « Tout cela pousse nos exploitants au désespoir ».

Jean-François Lovisolo rappelle également que « le Rassemblement National a fait une razzia électorale dans nos territoires ruraux. Mais continuons ainsi et nous verrons en l'état que cette politique de principe de précaution, qui devient l'alpha et l'oméga de la vie publique, finira par les mener aux responsabilités »

« Au-delà de la cerise, bien d'autres filières emblématiques de notre agriculture sont elles aussi menacées », conclut le député. « La réponse sanitaire au dépérissement de la lavande, la nécessité de revoir à la hausse les taux de prélèvement sur la population lupine qui fait des ravages dans nos élevages, notre incapacité à apporter de la temporalité aux producteurs de raisins de table en matière de conditionnement, sont autant de sujets sur lesquels nous alertons vainement depuis plusieurs mois ».

J.R.

Le Département valide la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat



Ecrit par le 28 novembre 2025



Le logement social et la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat ont été au cœur d'une séance-marathon lors de la dernière séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse. Si tout le monde semblait s'accorder sur les difficultés du bailleur départemental à assumer son rôle d'aménageur c'est surtout deux visions de l'action politique qui se sont opposées. Avec d'un côté <u>les tenants d'une défense</u>, coûte que coûte, du service public et d'autre part <u>ceux qui privilégient la culture du résultat</u>. Avec 18 voix contre 15 et 1 abstention, ce sont ces derniers qui ont emporté la décision.

Quatre heures de débat, 32 délibérations et un dossier-papier de 994 pages pour cette plénière d'automne à Avignon. Avec en amont, devant l'hémicycle de la Rue Viala, dès 9h, un comité d'accueil d'un peu plus d'une centaine de manifestants vent debout contre la fusion-absorption programmée du bailleur social public Vallis habitat avec la coopérative de droit privé Grand delta habitat.

Cette délibération, la 22e, a pris 2 heures montre en main. Tous les groupes politiques ont pris la parole, certains avec sincérité, d'autres oubliant les dérives qui ont mené l'office départemental dans sa situation actuelle notamment lorsqu'il s'appelait encore Mistral habitat ou lors du rapprochement avec Grand Avignon résidences entrainant principalement une forte dégradation du parc de logement de Vallis habitat.



Auparavant, au milieu des salariés de Vallis habitat en colère manifestant devant l'Hôtel du département, un représentant du Parti ouvrier indépendant démocratique (Poid), tracts en main, Gilbert Saccani : « Il est inacceptable que des biens publics soient ainsi pillés. Il faut arrêter cette politique de destruction du logement social, la dégradation des conditions de vie des habitants et la hausse des loyers ».



Solution rapide et efficace

La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni, prend longuement la parole pour expliquer les raisons de cette solution : « Les locataires, encore les locataires, toujours les locataires. C'est à eux que je pense avec ce projet de fusion, motivée que je suis par le service que nous leur devons. Nous les mettons au centre des débats, avec, en Vaucluse, 15 600 logements gérés par Vallis habitat et 13 000 par Grand Delta et des habitants qui attendent qu'on engage d'indispensables rénovations. Il y a un an, le 21 septembre 2021, dans ce même hémicycle nous avons eu un débat, long et riche, vous avez fait les mêmes constats pour Vallis habitat, ses difficultés, son incapacité à remettre en état des milliers d'appartements. »

Elle continue : « Je suis une femme pragmatique qui cherche une solution rapide, efficace, loin de toute posture politicienne et idéologique. Depuis au moins 2 décennies, notre office public de HLM n'est plus performant, il a cumulé une dette considérable, le parc locatif est en totale déliquescence, Vallis habitat n'a plus ni les moyens, ni le personnel pour mener à bien toute rénovation. Il faut 450M€ pour réhabiliter le parc, le restructurer en profondeur et procéder à une réelle réhabilitation urbaine de grande envergure. Grand delta habitat a fait ses preuves de compétence, technicité dans les grands chantiers, comme d'autres coopératives dans des villes communistes comme Gennevilliers. Contrairement à la caricature que vous nous présentez, nous ne donnons par Vallis habitat au grand capital, que je sache la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann est socialiste. »

4 000 logements rénovés d'ici 5 ans



Ecrit par le 28 novembre 2025

Dominique Santoni précise ensuite les engagements obtenus au fil des négociations avec la gouvernance de Grand delta habitat en général et Michel Gontard en particulier, son patron, l'ancien 1^{er} adjoint socialiste de la mairie d'Avignon. « Il s'est engagé à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans alors que notre office public n'en rénovait que 130 par an, il en construira 500 par an dans le Vaucluse, nous aurons une minorité de blocage de 36%, les emplois seront préservés, je veillerai personnellement à ce que le personnel ne soit pas laissé sur le bord du chemin. Il faut agir et agir vite avant que les taux d'intérêt ne remontent en flèche, Vallis habitat n'y arrivera pas seul, et je répète que je ne suis pas dans une posture idéologique mais que je prends mes responsabilités d'élue pour défendre les Vauclusiens ».



Les inquiétudes de l'opposition pour le logement social en Vaucluse

Sophie Rigaut, dans l'opposition regrette « Cette fusion, nous aurions préféré un rapprochement gagnant-gagnant dans ce département où 76% des habitants sont éligibles à un logement social. Que se passera-t-il demain ? Les effectifs seront-ils maintenus ? Le montant des loyers aussi ? ». Dominique Santoni rassurera les élus inquiets sur le sort des salariés: « Les primes de vacances sont de $150 \$ pour Vallis habitat, $1448,50 \$ pour Grand Delta Habitat, pareil pour l'intéressement $1800 \$ pour VH - $2800 \$ à $7000 \$ pour GDH ».

André Castelli dénonce la précipitation de cette décision



Le communiste André Castelli n'y va pas de main morte : « J'ai l'impression d'être au marché aux bestiaux au Puy en Velay? C'est effarant et insultant de parler ainsi de Vallis habitat et de ses agents. Tout est plié d'avance, cette précipitation est inaccoutumée, vous vous levez le matin et soudain vous décidez de fusionner les deux structures ». Réponse cinglante de Dominique Santoni : « Vous lisez votre question malgré tout ce que j'ai dit en ouverture de séance, vous ne m'écoutez pas et vous continuez à avoir une posture politicienne. Croyez-vous que je me suis levée un matin et que je prenne une telle décision en quelques secondes ? Non, absolument pas, je travaille sur ce dossier qui concerne des centaines d'hommes et de femmes depuis des mois. J'ai étudié les chiffres, vérifié, écouté le point de vue des maires et des spécialistes de l'habitat social avant de penser que cette solution était la meilleure ».

Métropolisation sous-jacente pour le RN, ségrégation pour les Bompard

Marie Thomas de Malleville pour le Rassemblement National prend ensuite la parole : « Vous privatisez le social, le département est phagocyté par une métropolisation sous-jacente, vous cédez gratuitement une partie du patrimoine des vauclusiens et je me demande comment vous allez intégrer 147 fonctionnaires quand vous mettez 10 jours pour remplacer Joris Hébrard, l'ancien maire RN du Pontet qui démissionne du Conseil Départemental pour ne pas cumuler les mandats après son élection comme député ».

Autre prise de position, celle du maire d'Orange, Yann Bompard : « Certains versent des larmes de crocodile sur la disparition de Vallis Habitat, ex-Mistral Habitat, mais ce sont les mêmes qui l'ont tué il y a 20 ou 30 ans. Une ancienne présidente PS avait déclaré haut et fort qu'il n'y aurait un coup de pouce pour Orange et Bollène tant qu'un ou une Bompard serait à la mairie. Pendant tout ce temps-là, on a laissé crever le parc immobilier et ses résidents, les habitants des quartiers de Fourches-Vieilles ou de l'Aygues ont vécu douloureusement cette stigmatisation et cette ségrégation continues ».

« On ne peut plus continuer ainsi. »

Jean-François Lovisolo.

Le débat a continué avec l'élue du canton de Pertuis, Noëlle Trinquier qui dénonce la carence de locations, vu l'état des appartements : « Sur 16 500 logements du parc de Vallis Habitat 702 ne sont pas loués. Ces chiffres de vacances sont inacceptables quand on connaît le nombre de Vauclusiens qui cherchent un toit. Ensuite c'est au tour du nouveau député RN Hervé de Lépinau d'exprimer ses inquiétudes : « Vous voulez une fusion-absorption à marche forcée, mais quand il y a un absorbeur il y a forcément un absorbé qui n'a plus son mot à dire. Grand delta habitat va construire du neuf plutôt que de remettre en état des appartements insalubres ».

De son côté l'ancien socialiste Jean-François Lovisolo devenu parlementaire macroniste l'annonce : « On a réussi à mettre à genou un outil public et on se retrouve avec des appartements délabrés, insalubres, indignes, on ne peut plus continuer ainsi. Je voterai cette fusion mais je demande la création d'un comité de suivi sur le devenir des personnels de Vallis habitat ». Souhait qui sera mis en œuvre, a assuré dans la



foulée la présidente.

Enfin Jean-Baptiste Blanc, élu LR du département et du Sénat et ancien président de Vallis habitat sous la mandature de Maurice Chabert raconte ce qu'il a trouvé en arrivant : « Une situation apocalyptique. On a fait ce qu'on a pu pour mieux gérer. La coopérative c'est une forme juridique qui existe dans des villes de gauche comme Nanterre ou Evry, elle fait partie des outils de l'économie sociale et solidaire, donc cette fusion doit marcher ».

Au bout de deux heures d'échanges tendus, la fusion a été votée : 18 voix pour, 15 contre, une abstention.

Les maires de Vaucluse condamnent l'agression du maire de Châteauneuf-sur-Cher



Ecrit par le 28 novembre 2025



L'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) vient de condamner l'agression de William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher. L'élu de la petite commune du Cher de 1 500 habitants a été agressé et blessé à la tête le 31 août dernier par un individu de 19 ans. Ce dernier, arrêté depuis, est venu se venger d'une intervention de William Pelletier, le 21 juin, afin de mettre fin au chahut d'un groupe de jeune dans un camping de sa commune.

« Les coprésidents, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, et les membres du bureau de l'AMV 84, apportent leur soutien total à William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher, et condamnent fermement l'acte d'agression dont il a été victime dans l'exercice de ses fonctions, expliquent les maires de Vaucluse. Cette agression, sur un élu local en charge d'une mission de service public, est aussi révoltante qu'inadmissible. Ces élus communaux, cœur battant de la République, fatigués, risquent d'abandonner leur écharpe tricolore avant même les prochaines élections. Aussi, nous interpellons le ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, afin qu'ils prennent des sanctions immédiates et exemplaires pour condamner ces actes intolérables. »

Un message entendu puisque l'auteur des faits a été condamné en comparution immédiate à 4 mois de prison avec sursis, et à 105 heures de travail d'intérêt général.

Les agressions des élus en forte hausse



Cette affaire illustre à nouveau l'augmentation inquiétante des agressions envers les élus (maires, adjoints, conseillers départementaux et régionaux ainsi que les parlementaires). Selon le ministère de l'Intérieur, ces attaques étaient ainsi en hausse de 47% en 2021.

Pour lutter contre ce phénomène, l'AMF (Association des maires de France) a même mis en place une adresse mail spécifique (<u>observatoire.agressions@amf.asso.fr</u>) afin d'accompagner les élus dans leurs démarches ainsi que de les informer.

En Vaucluse, l'AMV a déjà interpellé les services de la préfecture du département sur la mise en place des sanctions plus lourdes afin de lutter contre les agressions physiques et verbales directes ou sur les réseaux sociaux ainsi que la sensibilisation des effectifs de gendarmerie et de police sur le caractère prioritaire des plaintes d'élus.

Pour cela, mais aussi en cas troubles majeurs à l'ordre public ou de danger imminent, les élus vauclusiens disposent notamment de contacts spécifiques, accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24, avec les forces de sécurité intérieure et le corps préfectoral en Vaucluse.

De dangereux précédents

Pour rappel, le paroxysme de ces agressions avait été atteint en août 2019 avec la mort de Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire de Signes dans le Var, renversé par la camionnette d'un maçon ayant pris la fuite après avoir déchargé illégalement des gravats. Le jeune artisan de 25 ans a été condamné, en mars dernier, à 3 ans de prison dont 2 avec sursis ainsi qu'à verser une indemnité de 15 000€ au fils du maire de Signes.

Plus loin dans le temps mais plus près de nous, Bernard Reynès, alors maire de Châteaurenard, avait été poignardé en 2013 par un individu lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

L'élu bucco-rhodanien avait été superficiellement blessé, malgré les 3 coups de couteau de son assaillant, un 'conspirationniste' de 32 ans souhaitant s'en prendre à un élu du même bord que Nicolas Sarkozy, qui a aussi blessé plus légèrement deux autres membres du conseil municipal de Châteaurenard lors de son attaque.

Le budget du Conseil Départemental passé au crible



Ecrit par le 28 novembre 2025



Mais avant toute chose, Dominique Santoni, la présidente de l'exécutif vauclusien s'est adressée aux élus, en particulier aux 3 conseillers du département devenus députés, au terme des dernières élections législatives. « J'adresse mes félicitations à nos collègues Joris Hébrard, Hervé de Lépineau et Jean-François Lovisolo. Vous voilà élus de la Nation, je sais que par-delà les étiquettes et les idées qui vous animent, vous aurez à cœur demain, de défendre à Paris les intérêts de notre département et de tous les Vauclusiens. Je suis une femme de droite, une droite républicaine qui ne transige ni sur les valeurs, ni sur le respect de l'ordre. C'est cette droite-là, que de ma modeste place d'élue locale, je soutiendrai. Mais hors de cet hémicycle, car ici, nous ne sommes pas des élus des partis mais des élus des Vauclusiens » a précisé Dominique Santoni.

Une gestion de 'mère' de famille

Plat de consistance de cette session, l'exécution du Budget 2021, un rapport de 605 pages. Le montant des dépenses s'élève à 758,4M€ et celui des recettes à 776,2M€, soit un excédent de 17,8M€, ce qui est plutôt sain et signe d'une bonne gestion de 'mère' de famille.

Dans le détail, l'aide sociale représente la plus grosse part des dépenses départementales : 196M€ (+5%) et la gestion du personnel 132M€ (+3,3%). Pour cette dernière, cette hausse s'explique d'abord par l'impact de la crise sanitaire et l'aide apportée en particulier aux plus fragiles, les personnes âgées et



handicapées et ensuite par l'effet mécanique du GTV, Glissement-Vieillesse-Technicité c'est à dire la revalorisation des salaires des agents du département.

Le dynamisme immobilier en Vaucluse profite au Département

L'épargne brute s'envole de +38%, passant de 93,8M€ en 2020 à 129,4M€ en 2021, grâce à la progression des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) qui témoignent du dynamisme soutenu du marché immobilier dans le Vaucluse.

Le montant des allocations RSA (Revenu de solidarité active) versées s'élève à 109,8M€. Il est insuffisamment compensé par la TICPE (Taxe intérieure sur la consommation énergétique de 58,3M€, soit un différentiel de plus de 51M€. Ce qui signifie, que d'année en année, les contribuables vauclusiens assument le coût exponentiel du RSA alors que cette charge (47M€) devrait incomber à la solidarité nationale.

Reprise des routes nationales

A noter aussi 47,6M€ pour l'entretien de la voirie entre Lourmarin et Apt, sur la départementale 974 entre Bédoin et le sommet du Ventoux, à Sarrians (RD 221), entre la Tour d'Aigues et la départementale 120, à Entraigues, entre la Bastidonne et Mirabeau... Le département de Vaucluse consent un effort significatif pour sécuriser le réseau routier (2 400km de routes et véloroutes). A travers la 'Loi 3DS' (Différenciation, déconcentration, simplification) l'Etat offre la possibilité aux collectivités locales d'achever la décentralisation du réseau routier en lui transférant les dernières sections qu'il gère encore sur le territoire. Le département souhaite s'inscrire dans ce mouvement pour qu'il y ait un seul gestionnaire, ce qui simplifie les procédures et permet de répondre aux attentes des usagers locaux. Dans cette optique Dominique Santoni affirme sa volonté de gérer 44km de routes nationales présentes en Vaucluse. Ce qui concerne la RN 86 entre Bollène et Pont Saint-Esprit, la RN 129 Avignon – Sud, accès au péage, la RN 7 de Lapalud à l'échangeur d'Orange et la RN 7 entre l'échangeur de Bonpas et le carrefour de l'Amandier.

Faire sauter le bouchon perpétuel de Bonpas

Justement, en ce qui concerne le 'nœud gordien' de Bonpas traversé par l'autoroute A7, la nationale 7, les départementales 900 et 907 et où transitent 65 000 véhicules par jour, dont nombre de poids-lourds, le chantier se poursuit. Pour faire sauter ce « bouchon perpétuel » et baisser le nombre d'accidents (55 constatés en 10 ans, 2007-2017 sur la départementale 900), le projet de réaménagement envisage de limiter la congestion routière, sécuriser les carrefours et fiabiliser la liaison cyclable Avignon / Cavaillon / Vaucluse / Bouches du Rhône. L'Etat, la région Sud et le département de Vaucluse travaillent main dans la main pour financer ce chantier de 25M€ qui devrait démarrer en 2024 pour s'achever en 2027.

S'ajoutent les frais induits par la réhabilitation ou la construction des collèges, soit 85M€ à destination des collèges du Thor, Sorgues, Vedène et Valréas. Les subventions pour le monde culturel et sportif représentent 7,2M€ (600 000€ pour l'Orchestre National Avignon Provence et le Festival d'Avignon, 300 000€ pour les Chorégies d'Orange, 200 000€ pour l'Opéra-Théâtre du Grand Avignon et la Garance, Scène Nationale de Cavaillon et enfin 1,2M€ pour les associations sportives.



Ecrit par le 28 novembre 2025



Législatives en Vaucluse : La République en panne



Ecrit par le 28 novembre 2025



Législatives en Vaucluse : le RN arrache 4 circonscriptions sur 5, déroute pour le parti présidentiel qui n'en obtient qu'une. Déception pour la Nupes sur Avignon.

La République en panne. Alors qu'En marche comptait 2 sièges en 2017 (Jean-François Césarini et Brune Poirson), il n'en détient plus qu'un avec l'ancien patron du PS, Jean-François Lovisolo devenu macroniste, et élu hier avec 589 voix d'avance (50,81%) sur la RN Marie Thomas de Malleville (49,19%) dans la 5e où précédemment était élu le LR Julien Aubert, éliminé dès le 1er tour le 12 juin dernier.

L'abstention, 1^{er} parti de Vaucluse

La première force de Vaucluse reste l'abstention : 223 582 électeurs sur 413 316 inscrits se sont abstenus, soit 54,09%, c'est dire le degré de défiance et de rejet du système politique.



Dans la 1re circonscription, le maire RN du Pontet, Joris Hébrard devient député, grâce à sa courte victoire (656 voix) sur le représentant de la Nupes Farid Faryssy, avec 51,14% des suffrages contre 48,86%. Celui-ci arrive en tête à Avignon (54,76%), mais Joris Hébrard totalise 67% dans sa commune comme à Morières. « La gauche s'effondre sous le poids de ses contradictions » a déclaré Joris Hébrard, au soir de sa victoire. « Je me battrai pour le pouvoir d'achat, la sécurité, le service public de l'hôpital, la LEO et la pollution que subissent les riverains de la Rocade Charles de Gaulle mais aussi contre la brutalité de la politique d'Emmanuel Macron ». Son challenger a reconnu « Avoir perdu la bataille ce dimanche, mais continuera à la mener ».

RN des villes contre 'bobo' des villages

Dans la 2° circonscription, celle de Cavaillon, détenue par le LR Jean-Claude Bouchet qui ne se représentait pas, c'est la frontiste Bénédicte Auzanot qui est élue avec 52,18% face à la macroniste Sylvie Viala (47,82%). Sylvie Viala totalise 73% des suffrages à Buoux (76 votants), 60% à Lacoste (150 exprimés), mais la RN Béatrice Auzanot arrive en tête dans les communes plus importantes (57,59% à Caumont, 54% à Saint-Saturnin-lès-Avignon, 53% à Mérindol et aux Taillades). La nouvelle députée « a hâte de se mettre au travail pour défendre les citoyens, face au pouvoir d'achat, à la sécurité, à la défense des services publics ». Quant à Sylvie Vialat elle reconnaît « payer la politique d'Emmanuel Macron, le rejet de sa personne ».

Hervé de Lépineau sans se forcer

Dans la 3°, le frontiste Hervé de Lépineau qui avait perdu de 423 voix face à Brune Poirson en 2017 s'est largement imposé : 59,22% face à Adrien Morénas, le sortant (40,78%). L'ancien suppléant de Marion Maréchal en 2012 obtient 68,77% à Bédarrides, 64,57% à Sorgues, 62,55% à Monteux, 61,74% à Entraigues, 59,22% à Pernes, 58,30% à Vedène et 56,52% à Carpentras. Adrien Morénas arrive en tête à Venasque (61,83%), au Beaucet (59,69%). Ils sont à égalité (104 voix chacun à La Roque sur Pernes).

Marie-France Lorho poursuit son mandat

Du côté de la 4e circonscription, la 'bompardiste' Marie-France Lorho, en duo avec le maire RN de Camaret (Philippe de Beauregard) est réélue avec 56,96% des suffrages, contre 43,04% pour la macroniste Violaine Richard. Elle obtient ses meilleurs scores à Piolenc (63,41%), Sérignan (61,34%), Mornas (61, 28%), Bollène (60,78%), Jonquières (60, 16%), Valréas (55,85%), Cairanne (54, 57%), Malaucène (53,52%). Quant à Violaine Richard, elle totalise 70% à Saint-Léger du Ventoux, 63% à Suzette et Villedieu, et de bons chiffres dans les villages viti-vinicoles de Gigondas (64,3%) Rasteau (59,86%) Sablet (59,78%). En revanche, les 2 candidates sont à égalité absolue avec 50% chacune à Chateauneuf du Pape (385 voix) et Savoillan (25 suffrages).

Jean-François Lovisolo sauve l'honneur

Enfin dans la 5°, la majorité présidentielle sauve l'honneur avec l'ex-socialiste Jean-François Lovisolo qui devance d'une poignée de voix (589) la frontiste Marie Thomas de Maleville (50,81% contre 49,19%). Le maire de La Tour d'Aigues est carrément plébiscité (95,65% des suffrages) à Auribeau (22 voix), une seule s'est portée sur son adversaire. Il affiche 61% à Goult, 60% à Sannes, 59% à Roussillon, 58,75% à Peypin d'Aigues, 58,54% à Gordes. La RN est en tête à Méthamis (62,26%), Lagarde d'Apt (60,87%), Saint-Christol (60,58%), Gargas (60,09%), Aubignan (57,22%), Mormoiron (53,42%). Ils n'ont qu'une voix



d'écart à Saint-Pantaléon : 36 pour Jean-François Lovisolo, 35 pour Marie Thomas de Maleville. Le nouveau député de la majorité présidentielle qui se dit « Inquiet et préoccupé par la vague de contestation qui traverse le pays. Le vrai vainqueur de ces législatives dans le Vaucluse, c'est le RN, qui étend son ancrage et l'emporte très nettement ».

Du 'Tout sauf Macron' à la débâcle présidentielle

« Quand le peuple vote, le peuple gagne » martelait Marine Le Pen lors de la campagne pour la Présidentielle. Cela s'est vérifié hier où le 'Tout sauf Macron' a fait le bonheur du RN puisqu'il aura autour de 90 députés à l'Assemblée, un chiffre historique. En revanche, de 313 députés 'En marche' dans la précédente mandature, le parti du président a rétréci à 245 environ ce matin, loin des 289 qui lui auraient conféré une majorité absolue. Il va devoir composer avec ses oppositions. Jean-Luc Mélenchon parle de « déroute » et de « débâcle » présidentielle.

Quelles marges de manœuvres pour la 1re Ministre, Elisabeth Borne ? Malgré les soutiens du Modem et d'Horizons, le Président Macron ne pourra compter ni sur François Bayrou ni sur Edouard Philippe pour soutenir sa politique sur les bancs du Palais Bourbon puisqu'ils ne se sont pas présentés aux législatives. Pendant que dans l'opposition, les ténors du RN et de la Nupes s'égosilleront à la tribune et déposeront des milliers d'amendements pour contrer la réforme des retraites et défendre le pouvoir d'achat des Français.

« L'Assemblée Nationale n'est ni un squat, ni une ZAD » (zone à défendre) déclarait le président *ad interim* du RN, Jordan Bardella hier soir. Reste à savoir comment et pendant combien de temps la démocratie va pouvoir fonctionner au cœur de l'Assemblée Nationale dans les mois qui viennent et si Elisabeth Borne restera à Matignon. Autre question : avec quel gouvernement après la défaite cuisante de chefs de file macronistes comme Richard Ferrand (ancien Président de l'Assemblée Nationale) ou Christophe Castaner (ancien Ministre de l'Intérieur et Président du groupe En Marche) battu à Forcalquier.